

PRÉFECTURE DE L'ISÈRE  
Direction Départementale de Territoires

**AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE**

**sur le projet du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) Drac-Romanche révisé, porté par la Commission Locale de l'Eau du Drac et de la Romanche sur le territoire de 113 communes en Isère, 2 en Savoie et 2 dans les Hautes-Alpes**

Par arrêté préfectoral n° 38-2018-087-DDTSE01 du 28 mars 2018, une enquête publique sur le projet susvisé, d'une durée de 32 jours, est prescrite du 30 avril 2018 au 31 mai 2018 - 17h50.

Au terme de la procédure, au titre du code de l'environnement, un arrêté inter-préfectoral d'approbation du SAGE Drac-Romanche révisé sera signé par les Préfets de l'Isère, de la Savoie et des Hautes-Alpes.

Une commission d'enquête a été désignée par le Président du Tribunal Administratif de Grenoble pour conduire l'enquête publique. Elle est composée de M. Bernard PRUD'HOMME, retraité de la fonction publique, président de la commission, et de deux membres, M. Robert PASQUIER, retraité de la fonction publique et M. Robert MARIE, docteur en géologie appliquée. En cas d'empêchement du président, la présidence sera assurée par M. Robert PASQUIER.

Pendant toute la durée de l'enquête publique, sont consultables sur les sites des services de l'État en Isère, en Savoie et dans les Hautes-Alpes, l'avis d'ouverture de l'enquête publique et l'arrêté préfectoral avec ses deux annexes : la liste des communes concernées (annexe 1) et les coordonnées et horaires d'ouverture des différents lieux de dépôt du dossier et permanences (annexe 2).

Le dossier présenté à l'enquête sera mis à disposition du public dans les lieux cités en annexe 2 de l'arrêté et voir tableau ci-dessous. Le dossier comprend notamment : le projet de SAGE, le rapport environnemental avec l'avis de l'autorité environnementale, le rapport de présentation, le recueil des avis recueillis, et le registre d'enquête où chacun peut consigner ses observations. Il pourra également être consulté sur le site internet suivant : [www.drac-romanche-sage.com](http://www.drac-romanche-sage.com) et sur rendez-vous, à la Direction Départementale des Territoires - service Environnement – 17 bd Joseph Vallier à Grenoble, sur un poste informatique dédié et en version papier.

La commission d'enquête se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations dans les mairies et aux conditions suivantes :

Lieux	Jours	Heures	Lieux	Jours	Heures
La Grave	Jeudi 03 mai	08H30 à 11H30	Vif	Jeudi 17 mai	14h00 à 17h00
Le Bourg d'Oisans	Jeudi 03 mai	14H00 à 17H00	Valbonnais	Mardi 22 mai	09h00 à 12h00
St-Colomban-des-Villard	Vendredi 04 mai	15h00 à 18h00	Vizille	Mercredi 23 mai	09h00 à 12h00
Grenoble	Lundi 07 mai	14h00 à 17h00	Echirolles	Jeudi 24 mai	09h00 à 12h00
La Mure	Lundi 14 mai	09h00-12h00	Monestier de Clermont	Mardi 29 mai	09h00 à 12h00
Mens	Mardi 15 mai	09h00 à 12h00	Le Bourg d'Oisans	Jeudi 31 mai	14h00 à 17h00
Corps	Mercredi 16 mai	09h00 à 12h00	Grenoble	Jeudi 31 mai	14h00 à 17h50
Cielles	Mercredi 16 mai	09h00 à 12h00	Vif	Jeudi 31 mai	14h30 à 17h30

Les observations et propositions du public peuvent être :

- consignées sur les registres d'enquête tenus à sa disposition dans les lieux précités,
- reçues par le président de la commission d'enquête ou un des membres, sous forme écrite ou orale aux lieux, jours et heures fixés (voir tableau ci-dessus),
- adressées par courrier au président de la commission d'enquête ou un des membres à la mairie de VIF, siège de l'enquête - 5 Place de la Libération 38450, en mentionnant « Enquête publique révision du SAGE - à l'attention de la commission d'enquête »,
- transmises par voie électronique à l'adresse suivante : [ddt-se-observations-ep-a1@isere.gouv.fr](mailto:ddt-se-observations-ep-a1@isere.gouv.fr) jusqu'au 31 mai 2018 à 17h50.

Toutes les observations et propositions du public seront accessibles sur le site internet des services de l'État en Isère : [www.isere.gouv.fr/Publications/Consultations-enquetes-publiques/Avis-d-enquetes-publiques](http://www.isere.gouv.fr/Publications/Consultations-enquetes-publiques/Avis-d-enquetes-publiques)

Toute personne peut s'adresser au responsable du projet auprès duquel des informations peuvent être demandées : CLE du Drac et de la Romanche – 5 Avenue du Portail Rouge 38450 Vif - 04 76 75 16 39 – Aurélie Campoy. Ainsi qu'obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès du Préfet de l'Isère – D.D.T. de l'Isère - Service Environnement – 17 Bd Joseph Vallier – BP 45 – 38040 Grenoble Cedex 9.

Après l'enquête publique, le rapport et les conclusions de la commission d'enquête seront consultables pendant un an par le public à la D.D.T 38, en mairie de Vif, sur les sites des services de l'État ( [www.isere.gouv.fr](http://www.isere.gouv.fr) , [www.savoie.gouv.fr](http://www.savoie.gouv.fr) et [www.hautes-alpes.gouv.fr](http://www.hautes-alpes.gouv.fr)).